

L'année de troisième.....2017/2018

La classe de 3^{ème} clôture le Cycle 4 et procède à l'évaluation à partir du Socle Commun de compétences, de connaissances et de culture. Elle permet aussi de travailler particulièrement sur le projet personnel d'orientation pour chaque élève, car elle aboutira sur une orientation vers les lycées : général et technologique ou professionnel.

Des dates importantes vont jalonner cette année:

- **aux alentours du 23 novembre** : fin du 1^{er} trimestre, début du 2nd trimestre
- **11 et 12 décembre** : rencontres parents professeurs (répartition à venir)
- **9 janvier 2018** : Forum post-3^{ème} à Sainte-Thérèse Colomiers à partir de 18h.

(Attention, il faut prendre contact avec les lycées privés pour l'inscription en seconde en se munissant des bulletins de quatrième et du 1^{er} bulletin de 3^{ème}).

- **Brevet Blanc n°1** : courant janvier, la date précise est à définir .
- **26 janvier 2018** : Forum des métiers au collège

Seuls les élèves qui feront part d'un intérêt pour un métier ou une orientation pourront s'y rendre. La décision sera prise en lien avec le Professeur Principal.

- **aux alentours du 8 mars** : fin du 2nd trimestre , début du 3^{ème} trimestre .
- **26 et 27 mars** : rencontres parents / professeurs.
- **début avril** : Brevet Blanc n°2 (la date précise est à fixer) .
- **du 9 au 13 avril** : stage en entreprise.
- **16 mai**: conseil de niveau 3^{ème} pour les délégués de 10h à 12h .
- **6 juin après midi** : oral du DNB .

Les épreuves écrites se dérouleront sur 2 jours, à la fin du mois de juin. Les dates officielles ne sont pas encore communiquées.

Depuis la session 2017, l'obtention du diplôme national du brevet (DNB) repose sur le contrôle continu et trois épreuves obligatoires passées en fin de 3ème qui attestent de la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture :

- **une épreuve orale pendant laquelle l'élève présente (au choix):**
 - une expérience retenue sur le Parcours Avenir(en lien avec le stage par exemple)*
 - une expérience retenue sur le Parcours Education, Art et Culture, **
 - une expérience retenue sur le Parcours Citoyen, ***
 - le travail réalisé sur un EPI ****.
- **une épreuve écrite portant sur le français, l'histoire-géographie et l'enseignement moral et civique.**
- **une épreuve écrite portant sur les mathématiques, les sciences de la vie et de la Terre / la physique-chimie et la technologie.**

* Concernant le Parcours Avenir , il s'agit de mettre en avant et de relier toutes les actions et démarches que vous avez mis en oeuvre en rapport avec votre avenir , votre projet personnel .

** Le contenu du Parcours Education artistique et culturel se présentera sous forme de « livre-objet » qui sera à présenter comme le support à l'oral : visites de musées, rencontre avec des artistes, représentations théâtrales, voyages, analyses d'œuvres d'arts, croquis etc.

*** Le contenu du Parcours Citoyen s'appuiera sur les expériences vécues sur ce thème au sein du collège (Délégués de Classe, Membres du Conseil de Vie Collégienne) ou à l'extérieur (conseillers municipaux, conseillers départementaux et autres engagements).

****Les EPI peuvent être ceux travaillés au long de l'année scolaire passée ou bien sûr ceux de cette année.

Bien finir son collège, c'est à la fois un travail individuel (le travail de l'élève en classe et en dehors de la classe) et un travail d'équipe (l'accompagnement des professeurs, en particulier du professeur principal, des éducateurs et des parents). J'attire à ce propos particulièrement votre attention sur la rigueur nécessaire au respect des diverses dates de retour des circulaires officielles.

Au nom de l'ensemble des équipes, bonne année scolaire.

G.Roublin ,

Chef d'établissement ,

